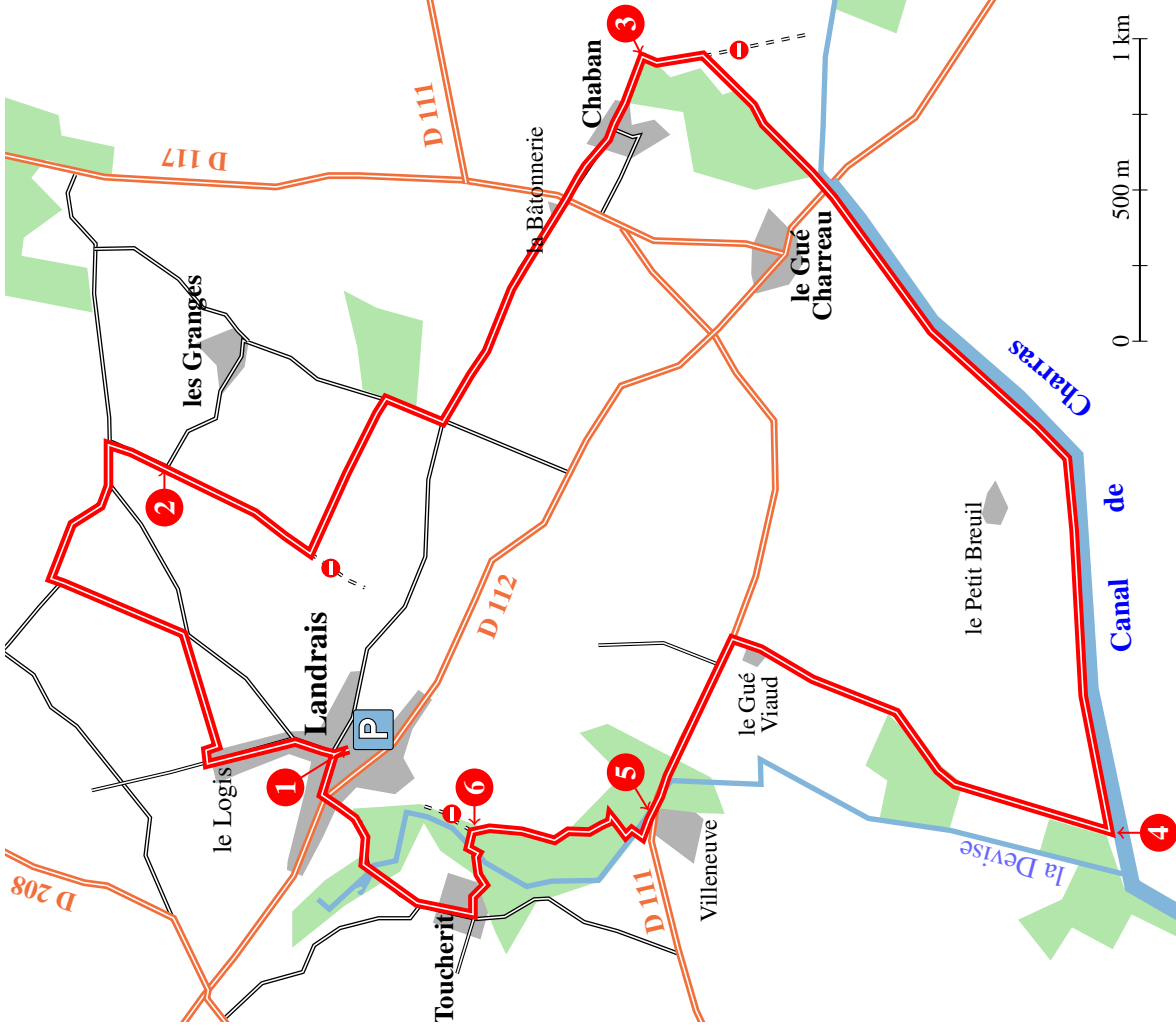


LANDRAIS- Le canal de Charras 12 km - 4 h 30 min



Situation : à 12 km de Surgères par la D 911 et, avant Muron, la D 112.

Départ : parking derrière l'église.

Ressources : restaurants, épicerie, camping et chambres d'hôtes.

Balilage : jaune

- 1 Passer devant la mairie et prendre à droite la *rue du Logis*, continuer par la rue des *Ouchettes* jusqu'à la sortie du village (*le Logis*). Sur votre droite un chemin herbeux puis ombragé vous attend. À la route, prendre à gauche un chemin empierré, puis par la petite route s'avancer en direction des Granges.
- 2 Dans le virage avant le hameau des Granges quitter la route pour suivre en face un chemin que l'on quitte sur la gauche avant un pylône électrique. En arrivant à la route prendre à droite, puis à gauche au carrefour en direction de Chaban que vous traversez.
- 3 Par un chemin à droite, entrer dans le marais de Chaban et longer la rivière (*la Devise*) jusqu'au pont. Traverser prudemment la D 112 (*Port Charreau*) et suivre en face le *canal de Charras* sur le large chemin de halage. Environ 2,5 km plus loin quitter ce chemin de halage par une passerelle.
- 4 Le traversée du marais vous conduit tout droit au Gué Viaud et à la D 111 que vous empruntez (**avec prudence**) sur votre gauche pour atteindre le hameau de Villeneuve.
- 5 En face de ce hameau un petit chemin herbeux peu marqué vous fait franchir une première fois le *Devise* puis une plantation de peupliers et atteindre un chemin ombragé.
- 6 Soyez attentif pour quitter ce chemin par un petit sentier qui descend à gauche vers un pont de pierre (encore la *Devise*) qui vous permet d'atteindre le hameau de Toucherit. À la route prendre à droite vers Landrais et, au carrefour à l'entrée de Landrais la rue qui monte en face à droite vous permet de regagner l'église.

VTT : *plusieurs passages privés, ne pas emprunter ce circuit en vélo.*